

Présentation 2021 du CNF Géologie Commission aux Affaires Internationales de la Société Géologique de France

La Commission aux Affaires Internationales de la Société Géologique de France agit en tant que CNF de la Géologie auprès de l'Union Internationale des Sciences Géologiques (IUGS). L'IUGS est une des 30 Unions scientifiques membres du Conseil International de la Science (ICS) ; elle compte à ce jour 121 membres nationaux, regroupant ainsi l'une des plus importantes organisations scientifiques au monde. L'IUGS a pour objet de promouvoir l'étude des problèmes géologiques, particulièrement à l'échelle globale, et d'encourager et faciliter les collaborations internationales et interdisciplinaires dans les Sciences de la Terre. Elle travaille par le biais de commissions, groupes de travail, initiatives thématiques et programmes conjoints avec l'UNESCO et l'IUGG (Union Internationale de Géophysique et Géodésie) autour d'un large éventail de recherches géologiques d'intérêt direct pour les gouvernements, l'industrie et les groupes universitaires touchant aux Sciences de la Terre. Elle organise plus particulièrement le Congrès Géologique International (IGC) tous les 4 ans, au cours duquel a lieu l'assemblée générale extraordinaire.

La représentation institutionnelle de la France à l'ICS est assurée par l'Académie des Sciences via le COFUSI qui assure la coordination de l'ensemble des comités nationaux français correspondant chacun à une des Unions Scientifiques Internationales de l'ICS. La Société Géologique de France, représentant l'IUGS auprès du COFUSI. La Commission aux Affaires Internationales de la Société Géologique de France rédige et transmet un rapport annuel de ses activités à l'IUGS, transmet l'appel à candidature auprès de la communauté française pour les élections du Bureau et des conseillers, et soutient la candidature de membres français à l'IUGS. Elle a aussi pour mission d'encourager et de favoriser la représentation française lors des congrès internationaux. La SGF constitue également la délégation française, présidée par un académicien, qui participe aux assemblées générales de l'IUGS lors des Congrès Géologiques Internationaux. L'IUGS soutient la publication de Pangéa-Infos, l'une des cinq publications de la SGF. La SGF accueille parfois les réunions du bureau de l'IUGS lorsque lors sa venue pour des réunions à l'UNESCO.

La dotation du COFUSI de 90% de la cotisation de la SGF à l'IUGS est fondamentale pour permettre à la communauté française des géologues de continuer à y assurer une présence constante, prendre une part active aux grandes décisions de l'Union Internationale et maintenir et développer les liens avec les membres d'autres communautés. La France est impliquée dans la Commission Internationale de Stratigraphie, plus particulièrement dans les commissions sur certaines limites d'étage. La France n'est pour l'instant plus représentée au Bureau de l'IUGS, mais elle continue à assurer la présidence de commissions (IGC, Geoheritage) ainsi que la responsabilité de programmes joints (CCGM). Des propositions de PICG avec des leaders (Principal Investigator) français sont retenues chaque année. Le dernier candidat français au poste de conseiller n'a pas été élu lors du renouvellement des membres du conseil de l'IUGS mais nous y conservons des relais. La cotisation de la SGF au 7ème échelon nous permet d'être à égalité avec nos voisins européens, notamment Grande-Bretagne et Allemagne, et donne du poids aux propositions françaises dans les discussions et décisions.

Rapport rédigé par FB et MBF le 29 janvier 2021 Relu et approuvé par le Président de la SGF le 29 janvier 2021